

## **engagement de la Municipalité en faveur du Musée cantonal des beaux-arts à Bellerive**

**En vue du référendum du 30 novembre prochain, la Municipalité a pris officiellement position en faveur de la construction du Musée cantonal des beaux-arts (MCBA) à Bellerive. Le nouveau musée s'inscrit dans la vision d'une ville du XXIème siècle, en offrant à ses habitants et visiteurs une offre culturelle et de loisirs variée et de qualité, dans un cadre exceptionnel. La Municipalité sollicitera prochainement du Conseil communal l'octroi d'un droit de superficie pour le terrain mis à disposition à Bellerive et lui présentera une demande de subvention d'un montant de 5 millions, représentant la participation de la Ville de Lausanne à ce projet cantonal.**

La construction du Musée cantonal des beaux-arts (MCBA) à Bellerive est pour la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud un objet de première importance, non seulement au vu de l'enrichissement de l'offre culturelle, mais également des retombées économiques et touristiques attendues. Après les grands travaux des années 2000 (usine TRIDEL et m2), le MCBA, parallèlement aux constructions prévues dans le projet Métamorphose, renforcera fortement le rayonnement de Lausanne, capitale du Canton et ville au cœur d'une agglomération appelée à se développer de manière très importante au cours de la prochaine décennie.

Parallèlement, la construction du MCBA, en associant culture, urbanisme et transports, s'inscrit dans la volonté de la Municipalité d'ancrer la ville dans le XXIème siècle, en offrant aux générations futures une qualité de vie supérieure. La construction du musée enrichira en effet l'offre existante des bords du lac, à la fois culturelle et sportive, et permettra aux Lausannois et aux visiteurs, venus de l'ensemble du Canton et d'ailleurs, de bénéficier à Bellerive d'une zone de loisirs et de détente, aisément accessible depuis le centre-ville par le nouveau métro.

L'aménagement des abords et de l'accès du musée fera l'objet d'une réflexion toute particulière, afin de faire de ce cadre exceptionnel un but de promenade et de découvertes convivial pour les habitants et les visiteurs attendus de la Suisse et de l'étranger, tout en garantissant le maintien des activités traditionnelles sur la place de Bellerive.

La Municipalité présentera prochainement au Conseil communal, par le biais d'un préavis, une demande de constitution de droit de superficie pour l'édification du bâtiment à Bellerive ainsi que l'octroi d'un montant de 5 millions, participation financière de la Ville à ce projet cantonal. Elle apportera son plein soutien à la campagne initiée par le Conseil d'Etat en vue de la votation référendaire du 30 novembre prochain. A ce titre, Daniel Brélaz, syndic, et Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, assistent à la conférence de presse de lancement de campagne de soutien organisée le 12 septembre 2008.

La Municipalité de la Ville de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire:**

- **Daniel Brélaz, syndic de la Ville de Lausanne, tél. 021 315 22 00**
- **Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00**

Lausanne, le 12 septembre 2008